

Ligne Très Haute Tension (THT) entre Fos-sur-Mer et Jonquières –Saint-Vincent

Jean MANGION Président du Parc naturel régional des Alpilles et Président du PETR Pays d'Arles appelle l'État à entendre les alertes du territoire

À la lecture de l'article publié par *La Provence* le 8 juillet, le Parc naturel régional des Alpilles constate que RTE poursuit son projet de ligne à très haute tension sans que les nombreuses oppositions exprimées depuis la déclaration d'utilité publique ne semblent avoir conduit à une véritable remise en question.

L'entreprise met en avant le respect des procédures, les études réalisées, le choix d'un tracé présenté comme le moins impactant et les mesures de réduction ou de compensation prévues. Mais ces arguments ne répondent pas aux questions essentielles soulevées par les collectivités, les gestionnaires d'espaces naturels, les associations et les habitants.

La première concerne le **cumul des projets** qui affectent déjà le territoire entre Fos-sur-Mer, la Crau et la Camargue. Ce n'est pas un projet isolé qui est en cause, mais l'accumulation d'infrastructures dont les effets sur les milieux naturels sont insuffisamment pris en compte.

La deuxième porte sur la **crédibilité des politiques de protection de la nature**. La Camargue est reconnue au niveau national et international pour la richesse exceptionnelle de son patrimoine naturel. Si un territoire bénéficiant d'un tel niveau de protection peut néanmoins accueillir ce type d'infrastructure, alors il est légitime de s'interroger sur la portée réelle de ces dispositifs.

Enfin, le Parc s'interroge sur la **prise en compte du débat public**. De nombreuses contributions ont exprimé une opposition argumentée et fait émerger des solutions alternatives soutenues par les élus et les acteurs du territoire. Elles n'ont manifestement pas été retenues.

Au-delà de RTE, c'est désormais la responsabilité de l'État qui est engagée. Il lui appartient de garantir la cohérence entre les objectifs de transition énergétique, la protection de la biodiversité et le respect des engagements pris en faveur des espaces naturels.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

Au moment où les épisodes de chaleur extrême rappellent chaque jour le rôle irremplaçable des espaces naturels dans l'adaptation au changement climatique, il est plus que jamais nécessaire de préserver les territoires qui contribuent à cette résilience.

« La transition énergétique est indispensable. Mais elle ne peut se construire au prix de l'affaiblissement des espaces naturels les plus remarquables de notre pays. La Camargue mérite mieux qu'une logique du fait accompli. Nous appelons l'État à rouvrir le dialogue et à réexaminer ce projet à la hauteur des enjeux qu'il soulève. »